

"A une époque de crise nationale, le journalisme prend une importance significative qui doit être reconnue par nos gouvernants, le peuple et ses dirigeants, pour nos meilleurs intérêts communs."

# L'AUTORITE

Le plus ancien hebdomadaire français de Montréal

3 Cents

Encouragez  
**L'AUTORITE**  
en confiant vos travaux d'impression  
à  
**Cie des PUBLICATIONS PROVINCIALES LIÉO**  
524, Édifice Canada Cement  
Montréal 2

37e ANNÉE — No 34

J.-A. Fortin, Directeur

L'AUTORITE, Beauveville, 8 mars 1952

Vincent Brosseau, Rédacteur en chef

Abonnement : \$2.50 par année

## DANS LA VILLE DE MENTON, LE CITRON EST ROI

La fête de ce fruit dure toute une semaine.  
— Un thème de sermon : Un citron et non point l'évangile de Saint-Jean.  
— Une ambiance qui rappelle les jours heureux d'avant-guerre.

Dans la coquette ville de MENTON que le grand géographe ELISEE RECLUS appelait "la perle de la France" et qu'un Canadien français de Montréal a contribué à libérer en 1944 de l'occupation allemande, viennent d'avoir lieu les traditionnelles fêtes du citron. Durant une semaine, à MENTON le citron est roi. C'est que Menton est la seule ville de France où le citron est récolté en abondance. Dans les grands jardins de l'avenue de VERDUN, les petits cailloux ont été remplacés par les citrons, les oranges et les mandarines. Sur toutes les rues, ce sont des guirlandes de citrons et d'oranges et les fruits d'or décorent les étalages de tous les magasins. Sur l'avenue Bennett un commerçant de cycles de Saint-Etienne, a jugé à propos de disposer une bouteille de COCA-COLA au milieu des oranges. Dimanche, je me suis rendu à la vieille église Saint-Michel où devait avoir lieu une cérémonie pittoresque. Le curé a prêché en français puis il a dit quelques mots en patois mentonnais, en allemand et en italien. De charmantes mentonnaises qui avaient pour la circonstance revêtu le costume du pays qui ressemble beaucoup à celui des niçoises offraient le pain bénit aux assistants venus de tous les pays de l'Europe. Elles étaient accourues de toutes les petites vallées avoisinantes : la CAREI, le BORRIGO, GORRIO et CASTELLAR. D'autres étaient descendues de grand matin du village de SAINT-AGNES perché en nid d'aigle à 2,400 pieds au-dessus de MENTON. Le curé a pris comme thème de son sermon, le citron et non point l'évangile de Saint-Jean. Je lis dans une église de MENTON : "On est prié de n'entrer dans la maison de Dieu qu'à condition de ne pas porter de shorts" trop courts. Dans cet heureux pays où tout le monde a le sourire aux lèvres, le corps des sapeurs-pompiers a décidé de ne pas faire, les incendies étant à peu près inconnus. Mais le maire a décidé que lorsqu'une mère est en voie d'accoucher, il suffira d'alerter les pompiers afin de la faire transporter à la clinique.

La bataille de fleurs qui s'est déroulée sur la terrasse Georges V avait attiré une foule considérable. De ravissantes voiturettes, des ânes chargés de corbeilles de fleurs attirèrent particulièrement l'attention. L'ambiance générale rappelait celle des jours heureux d'avant-guerre. Comment ne pas être joyeux par une si délicieuse journée de printemps, alors que le soleil scintillait sur la mer immobile ? Avec son cadre admirable de montagnes qui l'enserrent et la protègent du froid, Menton n'est-il pas un de ces sites privilégiés ; véritable jardin de la planète qui attire et retient le plus indifférent par la grâce et le charme du plus aimable décor de vie heureuse ?

Vincent BROUSSEAU

## Un tour de l'horizon économique

Les prévisions actuelles pour l'année 1952 indiquent une haute moyenne générale d'activité économique, dit The Bank of Nova Scotia dans le dernier numéro de sa "Revue Mensuelle". Et on ne doit pas certainement perdre de vue la possibilité d'un retour de fortes pressions inflationnistes, plus tard dans l'année. D'un autre côté, les affaires ne seront peut-être pas des meilleures au cours des quelques mois à venir — période annuelle de stagnation commerciale — et bien des signes semblent indiquer que les conditions pour l'année entière seront loin d'être uniformes d'une industrie à l'autre.

Bien que l'année fasse voir encore de l'expansion, le tableau de fin d'année est bien plus mélangé que celui de la fin de 1950. Aujourd'hui, la demande de main-d'œuvre est moins intense dans bon nombre de métiers et d'industries, surtout dans le domaine des produits de consommation, et le chômage, jusqu'à la présente période de l'hiver, a dépassé quelque peu les chiffres de l'année dernière, sans toutefois atteindre ceux d'il y a deux ans. Quant à l'atmosphère commerciale, le contraste est encore plus frappant. L'année dernière, l'industrie à la page 2)

AIR-CANADA (TCA)



PROBLEME DE JUMELLES. — Ces deux nouvelles hôtesses de l'air, Marjorie et Marion Quinney, de London, Ontario, qui viennent de terminer leur période d'entraînement à l'école des hôtesses d'Air-Canada, (TCA) intriguèrent certainement leurs passagers transcontinentaux. Toutefois, que ces dernières s'adressent à l'une ou l'autre, ils seront toujours sûrs d'une souriante et d'une courtoise sans égale. Sans doute que les hommes les examineront de près pour déterminer laquelle est Marjorie ou Marion. Parions que les commandants de bord seront eux-mêmes les premiers mystifiés. (PHOTO TCA)

## A TRAVERS LES FAITS

POSITION CHANCELANTE

De tous les côtés parviennent des informations contrôlées à l'effet que l'Union Nationale s'agit de la montée rapide des forces libérales dans tous les comités de la province. Dans Terrebonne, le nouveau "shah" (prononcez "chat") sent venir la soupe un peu plus chaude à mesure qu'approchent les élections. Il veut connaître son adversaire et donne des petits coups de sonnette à droite et à gauche. Inutile de courir au devant du danger; dans son cas, le danger est inévitable et la catastrophe arrivera bien assez vite... La position "électorale" du parti conservateur provincial s'est tellement détériorée depuis quelques mois, que Maurice Duplessis se demande si le 25e anniversaire de son entrée à l'Assemblée législative ne va pas coïncider avec l'éroulement de sa dictature. Le Mur d'Argent de leur Caisse électorale et le rideau de fer de la dictature duplessistes ne parviendront jamais à bloquer la vague libérale qui commence à déferler sur la province. Le ministre des élections va s'apercevoir qu'il est plus impopulaire d'avoir l'appui et le respect des populations que de paralyser l'exercice des libertés démocratiques en ayant recours aux procédés électoraux les plus abusifs...

A STE-AGATHE DIMANCHE

Le 19 septembre dernier, M. J.-A. Monrain était réélu maire des Trois-Rivières par une majorité de 1,501 voix. Sept mois plus tôt, le député des Trois-Rivières à l'Assemblée législative, Maurice Duplessis, avait annoncé à ses partisans "qu'il allait la peau de Monrain" et il avait profité d'une séance du Comité des bills privés pour déclarer publiquement "Ce qui est important, c'est de changer de maire". Comment le chef de l'Union Nationale pouvait-il pardonner au maire Monrain d'avoir écarté comme inadmissible et ridicule l'idée même que l'éroulement du pont Duplessis aux Trois-Rivières pouvait être assimilé à un acte de sabotage ? Dimanche prochain, le 9 mars, à Ste-Agathe-des-Monts, le maire Monrain s'en vient dire à la population de Terrebonne que, maltré son or, son alcool et sa police politique, l'Union Nationale ne peut être houlée sur le plan électoral. Maurice Duplessis ne peut être battu dans SON comté et qu'il le sera.

LEBEDEV

La science pleura un de ses plus remarquables expérimentateurs quand mourut, le 1er mars 1912, le physicien russe, Piotr Nicolaievitch Lebedev. L'homme qui sut démontrer en laboratoire que la lumière exerce une pression sur les corps. Présentée par Kertler dans sa théorie des comètes, la pression de la lumière avait été annoncée par Newton et prouvée mathématiquement par Maxwell et Bartoli qui proclamèrent l'impressionnante rencontre de l'optique et de l'énergie. La preuve expérimentale restait à faire : elle demandait des expériences d'une extrême délicatesse en raison de la ténuité du phénomène. Après douze ans de travail à l'université de Moscou, Lebedev parvint à son but : "L'hypothèse de la pression de la lumière", annonça-t-il, "énoncée il y a trois cents ans, a trouvé aujourd'hui sa preuve expérimentale." Il eut bientôt la joie de voir de bons esprits s'emparer de son travail pour imaginer d'autres hypothèses : cette pression de la lumière n'aurait-elle pas suffi à transmettre d'une planète à l'autre les premières cellules vivantes ?

RELIGIEUX AU SIAM

Les Frères de Saint-Gabriel viennent de célébrer le cinquantième de leur arrivée au Siam. Appelés par les Pères des Missions Étrangères de Paris, ils débarquèrent à Bangkok le 20 octobre 1901, pour prendre en charge le collège de l'Assomption. Ce collège groupe maintenant plus de deux mille élèves. Sur tout le territoire siamois, trente-sept Frères de Saint-Gabriel — Français, Espagnols et même Canadiens, etc. — dirigent six collèges comptant plus de six mille élèves et y donnent l'enseignement primaire, secondaire et technique. Vingt-cinq mille anciens ont reçu leur instruction dans ces collèges. Parmi eux, on compte des ministres, des avocats, des diplomates, des fonctionnaires, employés, commer-

(suite à la page 2)

Aux temps de la Compagnie des Tramways, hélas révolus à tout jamais, il y eut des récriminations sur le service des tramways, mais ce n'était que la petite bière à comparer à aujourd'hui. — la réflexion renversante d'un garde-moteur à un voyageur exacerbé.

Que vous ayez des loisirs ou non, qu'il fasse beau ou qu'il tempête, que vous geliez ou non, oubliez de vociférer et de lancer des jurons dont vous avez recueilli le vocabulaire riche d'épithètes plus ou moins malsonnantes et tenez-vous au guet à une encoignure de rue. Là, l'esprit serein ou non, contemplez le spectacle qui s'étale à vos yeux ahuris. Une foule qui piétine d'impatience, sinon de froid et dont l'esprit d'observation est à fleur de peau en attendant le tramway qui ne se montre pas à l'horizon. La rue apparaît devant vous, vierge de tous véhicules, même d'automobiles, ces malheureuses voitures que la Commission de Transport accuse de tout le mal.

Soudain, un lourd camion préposé à l'enlèvement de la neige s'amène avec un tintamarre d'enfer et enfle une rue latérale, où les pauvres résidents seront condamnés à entendre les rugissements pendant toute la nuit. Un tramway, sorti de l'on ne sait quel antre de l'enfer, est là peu pressé, son garde-moteur, sachant qu'il a un comparse et un copain en la personne du chauffeur de la lourde voiture et le regard complaisamment s'escrimer et bloquer la rue. (Entre collègues qui puisent tous à la même caisse de la Sainte Touche, on se doit des attentions délicates). Pendant ce temps, d'autres tramways se sillonnent vaguement dans le lointain. Voyant que leur prédécesseur est bloqué, ils prennent leurs aises et finalement s'arrêtent derrière lui. Pendant tout ce temps, les voyageurs trépigent, murmurent, d'autres grondent, certains glapissent, frissonnent, jurent, rugissent, c'est un spectacle qu'il ne faut pas manquer ! Il y a là une question de psychologie humaine et d'observation. Enfin, le premier tramway est dégagé, les compères se saluent amicalement et puis... Vous vous attendez sans doute à ce que la voiture "emboîte" le pas accéléré, pour venir vous délivrer du cauchemar que vous avez vécu pendant dix minutes ? Non pas ! le garde-moteur s'assure que les portes sont bien fermées, qu'il n'y a pas de courants d'air, qu'aucune punaise n'obstrue la voie ferrée, que ses gants sont à la bonne place ; il jette un coup d'oeil distrait sur les affiches lumineuses des cinémas, songe à l'heure où il lui sera permis de faire comme les autres et d'aller s'assoupir dans une salle climatisée et, enfin, poussant un long soupir, il dégage la manette de démarrage, doucement, pas trop vite (que voulez-vous un accident est si vite arrivé), et majestueusement le véhicule s'avance lentement, comme s'il n'avait pas de minutes de retard à se faire pardonner par les malheureux voyageurs qui n'en peuvent plus, mais...

Une ruse formidable effectuée à l'avant ou à l'arrière. Chacun se précipite en coup de vent pour se trouver un siège un peu confortable ; on se bouscule, on se tire, la grosse dame au visage écarlate souffle comme une baleine, après un si formidable effort d'ascension, un monsieur malingre se plaint d'avoir été pris en un étouffement formidable ; personne n'ose blâmer le garde-moteur, parce qu'après tout, peut-être n'y a-t-il pas de sa faute et tout comme en cour d'assises, ce meurtrier de notre ultime patience bénéficie du doute. Il s'ensuit une sentence suspendue que nul ne prononce, tandis que chacun se suspend comme il le peut aux courroies pour ne pas risquer d'aller tâter du moelleux des genoux de la grosse dame en question. Que dire des boutons de pailettes.

Puis soudain, c'est le départ, encore lent, majestueux ; la manette a été ouverte avec délicatesse, infinie pourrait-on dire, tout comme on en a procédé avec la porte automatique qui s'est refermée en gémissant de façon à peine perceptible sur le dos et au nez des voyageurs.

C'est à peine si vous entendez rouler les roues sur les rails d'acier. C'est un vrai charme et imperceptiblement vous avez tout le temps de voir le panorama de trottoirs non décorés qui s'étale sous vos yeux, dans toute la laideur d'un printemps dont les attermoissements se font de plus en plus exaspérants.

Que font les tramways de l'arrière après ces quelques minutes d'arrêt ? Que diable, ils attendent aussi puis repartent ; ils se suivent pas à pas en file indienne. S'ils arrivent à une intersection de signaux lumineux, ils n'attendent pas même que les voyageurs, qui les attendent depuis longtemps, aient aussi leur tour. N'avez crainte ! Ces messieurs garde-moteurs sont trop respectueux des lois de la circulation et ils franchissent à la lumière verte, même si à quelques pas en arrière du premier tramway, après avoir franchi la ligne de démarcation lumineuse, ils devront encore s'immobiliser. Encore là le concert des imprécations s'élève vers la voûte céleste.

Ceci nous est arrivé ces jours derniers. Au garde-moteur à qui nous faisons la réflexion que pas un seul véhicule ne s'était montré le bout du nez en l'espace d'un quart d'heure, ce dernier répondit béatement et pour ne

(suite à la page 2)

## TANT PIS POUR LA MORALE !

SI LOUIS HÉMON VOYAIT ÇA !

"Marin Chapdelaine" a fait le tour du monde affirmant à qui voulait le lire qu'"au pays de Québec, rien ne doit mourir, et rien ne doit changer". La légende alla bon train ! Si bien que plusieurs croient encore que la tradition chez nous s'est maintenue au dépend du progrès, que Québec constitue une sorte d'ancien monde au sein du nouveau. Fort heureusement, toutefois, Louis Hémon était littérateur plutôt que prophète : au pays de Québec, bien des choses ont changé !

Depuis la découverte du Canada jusqu'au début du siècle présent, Québec fut avant tout une province agricole. Mais une véritable révolution industrielle devait se produire. D'abord lente, cette métamorphose a pris une ampleur nouvelle au pays de Québec. La culture du sol a cessé d'être le gagne-pain de tout le monde ; sans, pour autant, rien perdre de sa noblesse, ce métier est devenu l'appanage d'une minorité. On ouvrit des nouvelles routes ; on exploita les mines et les forêts ; on dressa sur les cours d'eau des barrages et des centrales ; on construisit des usines ; bref, on érigea sur les bords du grand fleuve une forte puissance industrielle.

Non seulement le Québec a-t-il grandi et évolué, mais de bien des points de vue il devance aujourd'hui les autres provinces. Si bien que très souvent "Made in Canada" pourrait se traduire : "Produit du Québec". Cette province compte à l'heure actuelle deux fois et demie autant de manufactures qu'elle n'en avait en 1939, et deux fois plus d'ouvriers ; sa production est quatre fois plus grande qu'au début et nécessite un placement de capital plus considérable. Elle produit à elle seule tout le titane de notre pays, presque tout notre amiante, tous les lingots d'aluminium, plus de la moitié de notre énergie hydroélectrique, presque les deux tiers des chaussures fabriquées au Canada, la majeure partie de nos vêtements, plus de la moitié du papier-journal que nous exportons, la plupart de nos avions à réaction, ainsi qu'un très haut pourcentage de nos biens et autres produits manufacturés dans notre pays. Tel est le visage du Québec industriel d'aujourd'hui. Et que dire de l'Ungava où, dans les profondeurs du sol, gisent 400 millions de tonnes de minerai de fer ! Déjà, on a entrepris la construction d'une voie ferrée de 360 milles qui permettra d'exploiter cette vaste richesse.

Tout en respectant ses traditions et son terroir, Québec ne s'est pas montré réfractaire au progrès. D'ailleurs, c'est été renier l'idéal des découvreurs et des pionniers que de refuser d'aller de l'avant. C'est pourquoi Québec forge aujourd'hui son destin, trouvant dans le passé la certitude de l'avenir ! QUÉBEC, VINGTIÈME SIÈCLE, un documentaire qui fait voir l'évolution industrielle de cette province au cours des dernières années, est une réalisation récente de l'Office national du film.

CAMILLA WILLIAMS CHANTE À CARABIN

Entendue déjà deux fois dans le passé à Radio-Carabin, la très populaire Camilla Williams reviendra une autre fois à cette émission, mercredi soir, 12 mars, à 9 heures, sur les ondes de Radio-Canada.

Première soprano dramatique du New York City Center Opera, Camilla Williams a souvent brillé aux grandes émissions musicales des réseaux américains. Elle a enregistré nombre de disques.

On présentera aussi un nouveau-té, à la même émission, en la personne de Boris Vansler, compositeur et chansonnier français nouvellement établi au Canada qui ajoute à ses talents musicaux celui de peintre. Carabin est heureux de faire connaître cette nouvelle personnalité. M. Vansler interprétera de ses propres oeuvres.

Les Gamins de la Gamme, ces virtuoses endiablés, et l'Orchestre de Louis Bédard restent à l'affiche, et les carabinades de Coutu, Garand, Hoffman et Cie compléteront l'émission Brading. On rappelle aux personnes qui désirent assister à l'émission, en la salle de l'Ermitage, rue Guy, à Montréal, qu'elles doivent se présenter chez Ed. Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine. Vu l'affluence du public, on ne peut déléguer que deux laisser-passer par personne.

Pour les duplessistes, il faut être en "gang" pour que ça compte. — les petits débits à petite clientèle peuvent dormir tranquilles. — Drôle de conception de la justice et de la morale sous le régime de l'Union Nationale.

La Police Provinciale de Monsieur Duplessis détient sans aucun doute le record de l'amoralité. A l'image du régime dont elle administre la drôle de justice, elle commet héroïquement les plus inconcevables imbécilités.

Les journalistes de Montréal-Matin semblent de leur côté, avoir définitivement perdu tout sens du ridicule. C'est sûrement le milieu qui fait ça ! On conçoit d'ailleurs facilement que les duplessistes, à la longue, détraquent la plus solide cervelle, même académicienne.

Jugez plutôt par vous-même. Le 17 février dernier, vers 7 heures du matin, sous la direction du sous-ingénieur Eugène Fortin, un petit détachement de notre police des liqueurs du district de Montréal arrivait à l'improviste dans un petit "blind-pig" de la rue Sanguinet. Ces messieurs y trouvent une Dame Abran et son fils qu'ils arrêtèrent comme tenanciers. Il y avait bien aussi 4 ou 5 clients dans la maison, mais ils les laissèrent aller.

Montréal-Matin, le lendemain 18 février, racontait la petite aventure sur deux colonnes de sa dernière page. L'article était intitulé "Descente sans arrestation" et on y lisait, au texte : "Il n'y avait que 4 ou 5 clients à l'intérieur, de sorte que la police ne crut pas nécessaire d'effectuer leur arrestation."

Pour messieurs les duplessistes, faut être en "gang" pour que ça vaille la peine de faire respecter la loi. Les petits débits clandestins à petite clientèle peuvent dormir tranquilles. Les petits bandits qui n'opèrent jamais qu'à deux ou trois peuvent faire leur petit métier en toute sécurité. La police provinciale ne les "badrera" pas ! On a une curieuse conception de la justice et de la morale du côté de chez l'Union Nationale !

Moi, ça ne me surprend pas. Car c'est toujours la même politique qui se continue.

Quand un procureur général et un chef de police arrivent à permettre qu'un bandit aussi notoire que Poliquin purge une sentence de 18 mois de prison dans une confortable cellule privée (!) aux bureaux mêmes de la Police Provinciale, avec des repas "à la carte", sa petite amie dans un club de nuit de la rue Notre-Dame paraît-il, ou aux meilleures joutes du hockey professionnel au Forum paraît-il encore, rien ne peut plus surprendre personne.

Quand un procureur général réserve en même temps aux chefs ouvriers catholiques qui lui tombent sous la patte un petit régime stalinien à la prison de Bordeaux, on peut bien s'attendre à tout.

On ne peut toujours pas les taxer d'illogisme ! Ils ont décidé de gouverner notre province au plus grand bénéfice et avantage des hors-la-loi, et ils ne reviennent pas sur leur décision.

Quand il s'agit d'une grosse barbotte comme celle de la Côte-de-Liesse, on la laisse opérer jusqu'à la limite possible de la patience populaire et ces voleurs par le jeu ayant empoché des milliers et des milliers de piastres, on leur colle une amende de quelques petits cents dollars ou une peine de quelques jours de prison. Quand il s'agit d'un petit "blind-pig" comme celui de la rue Sanguinet, on n'arrête même pas la clientèle. Quand il s'agit des cafés et des clubs de nuit où l'on vend de l'alcool à des enfants comme à Hull, on refuse de les fermer ou d'en diminuer le nombre malgré les protestations répétées de notre clergé et de la population.

Si vous n'appellez pas ça de la logique dans la conduite, je me demande bien ce qu'il nous faut !

D'ailleurs Monsieur Duplessis lui-même a défini la politique qu'entendait suivre à ce sujet son gouvernement. Il a dit un jour, vous l'avez lu comme moi dans le temps dans les journaux : "Moi, je ne bois pas, qu'ils fassent comme moi !"

Mais les clubs de nuit, les cafés, les "blind-pigs", les barbottes, c'est fait pour deux genres d'individus : ceux qui boivent et ceux qui jouent, ceux qui s'amusent des fortunes à même les passions de l'alcool et du jeu.

Puisque Monsieur Duplessis ne boit pas, que peut bien lui importer que les pères ivrognes boivent leur paye et laissent crever de faim et de misère leur femme et leurs enfants, puisque Monsieur Duplessis ne joue pas aux dés ni aux cartes, que peut bien lui importer que nos jeunes gens et nos pères de familles esclaves du jeu perdent tout leur petit avoir dans les "barbottes".

La seule chose qui importe à l'Union Nationale, c'est de s'amasser une caisse électorale suffisante pour noyer l'électorat de propagande et de piastres au moment de

P. S. — Poliquin, lui, vole sans péril.

(suite à la page 2)

Tant pis pour la morale !

(suite de la première page)

la prochaine élection, et comme ces messieurs de la pégre sont généreux de nature pour ceux qui les aiment, ces messieurs de l'Union Nationale protègent du mieux qu'ils peuvent ces messieurs de la pégre. Ils leur laissent leur gagne-pain qui constitue leur gagne-pain à eux.

Pas besoin d'être bien malin pour comprendre tout ça! Mais il est une chose qui me dépasse. C'est Montréal-Matin.

Pourtant, cette feuille-là se consacre au dieuplessisme! Comment se fait-il qu'elle publie des textes comme celui que j'ai cité au commencement de ce pamphlet?

Les journalistes du régime ont-ils attrapé quelque maladie mentale inconnue ou nous prennent-ils tous pour de parfaits imbéciles?

C'est l'un ou l'autre, évidemment. A moins qu'eux-mêmes veuillent renier leur foi dieuplessiste.

C'est bien la première fois, je pense, dans l'histoire de notre province qu'un journal politique, le sang froid, publie dans ses pages la preuve indéniable de la pourriture de son parti. Si encore, c'était une unique exception! Mais non. Voilà déjà deux ou trois fois que cette feuille bleue met son Manitou dans le pétrin. Est-ce l'académisme ou le duplessisme qui à la longue, fait radoter? Problème de psychiatrie!

Toujours est-il que c'est tant pis pour la morale en attendant.

Heureusement que c'est tant pis aussi pour les amoureux, pour les "blind-pigs", pour les barbottes, pour l'Union Nationale.

Les québécois finiront tout de même, dans leur propre province, par avoir plus d'importance que les Poliquin et compagnie!

Pauvre et courageux Lapalme! Comme il y a de saletés dans ces quelques mois duplessistes qui le séparent encore de sa et de notre victoire!

Mais c'est égal, "à vaincre sans péril on triomphe sans gloire"!

ALBAN FLAMAND, avocat.

Après avoir critiqué, la...

(suite de la première page)

pas dire stupidement: "C'est rien ça, y a des fois qu'on est en retard d'une heure."

A qui la faute, messieurs les commissaires? Pendant ce temps-là, vous roulez en limousine, j'suppose? Et nous, nous nous faisons rouler. C'est M. R. N. Watt, qui doit rigoler!

VINDICTUS

L'évolution de l'Europe

(suite de la page 4)

pas un vain mot. Aujourd'hui elle est tournée vers l'Occident, mais demain? ... Ils savent aussi qu'on ne peut demander aux Allemands de placer l'avenir pacifique des nations européennes avant la reconstitution de leur unité, qui peut être une cause de conflit. Dès lors, on se demande, en France, et dans les nations avoisinantes, s'il est prudent de laisser l'Allemagne reprendre la première place dans les conseils politiques de l'Occident.

Sans doute la réponse est-elle facile. Pourquoi avoir mis tant de temps à organiser la confédération européenne? — Pourquoi n'avoir pas affirmé plus clairement la volonté européenne de se défendre? — Le Gouvernement Américain n'eût pas été contraint d'accélérer le relèvement politique, industriel, et militaire de l'Allemagne. C'est vrai, des erreurs ont été commises, mais il ne faut point, aujourd'hui tenter de les compenser par une nouvelle erreur. Il appartient aux dirigeants responsables aux Etats-Unis, en France, en Grande-Bretagne, de rattraper d'urgence le temps perdu, d'assurer une organisation politique de l'Europe occidentale, d'établir sur les trois piliers, américains, anglais et français, la solidarité définitive du monde atlantique. Alors la remontée de l'Allemagne au premier plan des nations ne présentera plus les dangers virtuels que l'on peut craindre aujourd'hui.

Michel DEBRE, Sénateur d'Indre-et-Loire

LAVERY & GUAY AVOCATS-PROCEUREURS

PAUL GAUTHIER NOTAIRE et COMMISSAIRE

GARCIA POULIN, A.P.A. AUDITEUR PUBLIC ACCREDITÉ DE QUÉBEC

BELIVEAU & FORTIN AVOCATS

de KUYPER GIN LA VRAIE SAVOIR DE HOLLANDE

A travers les faits

(suite de la première page)

gants, et trente-sept prêtres ou religieux. La réputation de ces collègues est telle que le Premier Ministre, cherchant un ministre des Finances, dit au Vicaire apostolique: "Si vous avez un chrétien de confiance que vous puissiez me recommander, je le nommerai tout de suite." Pour une population de 15 millions d'habitants, le Siam ne compte que 70,000 catholiques. Les Frères continuent de développer leur oeuvre et de porter un témoignage de la valeur de l'enseignement chrétien.

Un tour de l'horizon...

(Suite de la première page)

flation était la note dominante, vu l'expectative de prix élevés, l'attente de la demande, la crainte de pénuries. Aujourd'hui, l'opinion est loin d'être unanime: d'aucuns, frappés de la faiblesse de la demande pour certains produits et par l'importance des stocks disponibles en plusieurs catégories de marchandises, sont étonnés pour 1952; d'autres, au contraire, restent impressionnés par la persistance des courants d'inflation... et c'est un fait qu'en certaines branches, les affaires n'ont jamais été meilleures.

En fin de compte, il semble qu'un certain équilibre s'est établi entre les influences opposées qui affectent l'économie nationale — tendant vers l'inflation ou la déflation; quant à laquelle des deux va dominer en 1952, l'opinion paraît divisée.

DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que BERTHA NAUOK STEHR, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada au cours de la prochaine session pour obtenir un décret de divorce de son époux, ARTHUR STEHR, de Montréal, Québec, pour cause d'adultère.

23 fév. — 1-8-15 mars 1952.

DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que FREDERICK ARTHUR TAIT, dessinateur, de la ville de St-Laurent, district de Montréal, s'adressera au Parlement du Canada au cours de la présente ou prochaine session pour obtenir un décret de divorce de son épouse, JOAN BLANCHE ANDREW, de la ville de St-Laurent, district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

23 fév. — 1-8-15 mars 1952.

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que LARRY LEVINE, menuisier, de la ville de Montréal, district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada au cours de la présente ou prochaine session pour obtenir un décret de divorce de son épouse, ISIDORE BLAUM, de la ville de Montréal, district de Montréal, dans la province de Québec, pour cause d'adultère.

23 fév. — 1-8-15 mars 1952.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que TOM BARBARO, CHAUFFEUR, employé civil, de la ville de Montréal, district de Montréal, comté de Hochelaga, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada au cours de la présente ou prochaine session pour obtenir un décret de divorce de son épouse, MARGUERITE LECLAIR, de Ormstown, district de Huntingdon, comté de Châteauguay, province de Québec, pour cause d'adultère et de désertion.

23 fév. — 1-8-15 mars 1952.

DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que ROGER PILON, de la ville et du district de Montréal, homme de service, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada au cours de la présente ou prochaine session pour obtenir un décret de divorce de son épouse, JEANNETTE LINTEAU PILON, pour cause d'adultère et de désertion.

23 fév. — 1-8-15 mars 1952.

DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que MAUR DOLA, ADRIENNE MENARD, de la ville de Montréal, district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada au cours de la présente ou prochaine session pour obtenir un décret de divorce de son époux JOSEPH HENRI NOEL, ADRIENNE CHARTIER, de la ville de Jacques-Cartier, province de Québec, pour cause d'adultère et de désertion.

23 fév. — 1-8-15 mars 1952.

DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que JOHN M. SCHLESINGER, Procureur de la requérante, App. 203, Edifice Hemley, 400, St-Jacques Ouest, Montréal, Qué.

16-23 fév. — 1-8 mars 1952.

IMPRIMERIE

Le journal "L'Autorité" faisant affaire avec la maison connue de "L'Autorité Économique" a été imprimé par la Société "Canada Cement".

La "Revue" mentionne plusieurs causes de ce changement radical de l'atmosphère commerciale. La première, la plus importante peut-être, est la réaction naturelle au torrent remarquable d'achat intense qui suivit l'ouverture des hostilités en Corée. Une si fébrile poussée ne pouvait subsister bien longtemps, surtout fondée comme elle l'était sur l'expectative de pénuries qui se firent vainement attendre. Les acheteurs confèrent leurs acquisitions au-delà de leurs moyens réels, immobilisant par le fait même une bonne partie de leurs revenus futurs.

Une deuxième cause de cette modification profonde de l'atmosphère économique est sans doute l'effort délibéré qu'a fait le Gouvernement pour enrayer l'inflation, y compris la restriction du crédit et d'autres mesures monétaires, l'augmentation des impôts, et l'introduction de la "dépréciation différée". En général, ces mesures contre l'inflation ont été assez fructueuses, bien qu'on exagère souvent le rôle qu'elles ont joué dans l'affaiblissement de la demande d'articles durables pour consommateurs.

Une troisième cause du changement survenu dans le tableau général des affaires est plus fondamentale; et c'est que les demandes accumulées durant la guerre et les premières années d'après-guerre ont été satisfaites. Après la route des acheteurs, dans l'automne et l'hiver de 1950-51, on peut dire qu'il restait encore un bien grand nombre de commandes non remplies pour des automobiles et des appareils de ménage, et il ne fait aucun doute que les demandes accumulées en fait de logements ou pour l'amélioration du matériel et de l'équipement de production, dans nombre d'industries d'articles pour consommateurs, avaient considérablement diminué.

Dans de telles circonstances, dit la "Revue", 1951 aurait bien pu être l'année de recul qu'on prédisait dès longtemps pour l'après-guerre, n'eût été la forte augmentation des déboursés pour les préparatifs de défense nationale, lesquels ont sérieusement influencé la situation économique. Les sommes affectées à la défense, au Canada et aux Etats-Unis, seront certainement plus considérables encore en 1952 qu'en 1951, même si l'exécution des projets de défense des Etats-Unis se répartit sur une période d'années un peu plus longue qu'on ne prévoyait au début.

L'influence des préparatifs de défense sur l'économie canadienne ne résulte, non seulement de l'effort direct des commandes d'armements placés en ce pays, mais aussi, par contre-coup, des effets exercés sur l'économie des Etats-Unis à la suite des commandes de défense placées dans leur pays. La grande activité résultant du programme de réarmement aux Etats-Unis a déjà contribué à renforcer leur demande pour bon nombre de nos produits d'exportation et à grossir leurs placements dans le développement de ressources naturelles canadiennes.

Ces vastes sommes consacrées

Nouveaux sommets du commerce extérieur

Le commerce extérieur du Canada a atteint de nouveaux sommets en 1951, tant sous le rapport du volume que de la valeur. Les exportations domestiques se sont élevées à 2,9 milliards de dollars, soit environ 25 p. 100 de plus que le sommet atteint précédemment en 1950. Même en tenant compte de prix d'exportation plus élevés durant l'année, le volume de ces exportations a dépassé de 10 p. 104 celui de 1950 et de 3 p. 100 le chiffre de 1948.

aux préparatifs de défense ne sont pas non plus la seule influence stimulante à l'économie internationale. Le développement des ressources canadiennes se serait sans doute poursuivi à une allure très considérable. Les besoins mondiaux de la plupart des produits que le Canada est particulièrement en mesure de produire — l'exportation augmentant constamment, l'année en année, et en dépit des problèmes de change et des difficultés des échanges commerciaux, cette tendance fondamentale favorise le progrès de l'économie nationale. Ensuite, l'impulsion acquise par une économie croissante ne s'arrête pas aisément, surtout lorsque son essor résulte en bonne partie de la découverte et du développement de ressources naturelles.

Ainsi, lorsqu'on tient compte de l'importance des sommes consacrées par ce continent à ses préparatifs de défense, et de la rapidité du développement de nos ressources, on ne peut guère croire que les tendances à l'inflation aient été contenues pour longtemps. Les revenus continuent d'augmenter, et la dette des consommateurs se liquide graduellement. Les prix ont cessé leur ascension et, dans certains cas, ils ont baissé significativement. Le pouvoir d'achat des consommateurs se trouve augmenté en conséquence, et si la demande n'accuse pas encore un regain notable, d'autre part, on ne voit aucun signe d'une faiblesse générale ou croissante.

La "Revue" fait quelques observations sur le programme de défense nationale. Bien que les déboursés faits par le Gouvernement du Canada — pour des fournitures militaires actuellement reçues ou en acomptes progressifs sur de gros contrats — eussent atteint en octobre un rythme de \$850 millions par an, ils restaient inférieurs aux estimations comprises dans le budget d'avril. On estime cependant que ces dépenses grandissantes touchent près de \$1,500 millions par an, d'ici la fin de 1952; par ailleurs, la production canadienne d'articles de défense pour le compte des Etats-Unis et de pays européens peut atteindre à peu près \$150 millions par an. La production des armements va donc augmenter sensiblement durant 1952 et elle pourrait bien ne pas toucher son point maximum avant que se soit écoulée une bonne partie de 1953.

Toutes les fois que je trouve un pauvre homme reconnaissant, je songe que certainement il serait généreux s'il était riche — SWIFT

Courrier des...

(Suite de la page 4)

prêché à Notre-Dame et c'est du délire. Il a eu un égal succès à la cathédrale de Metz. C'est vers 1838 qu'il songea à restaurer l'Ordre des Frères Prêcheurs en France, bannis depuis les années qui suivirent la Révolution. Le 9 avril 1839, il entre lui-même chez les Dominicains, qu'il ne quittera plus. Il vient en France vêtu de blanc, malgré les lois et édits, remonte dans la chaire de Notre-Dame, d'où il prêche, pour la première fois, devant dix mille personnes. Nous ne pouvons le suivre plus loin. Son succès d'orateur ne se démentit jamais, ni à Paris ni ailleurs. Ses difficultés ne lui manquèrent pas,

ni les épreuves, mais il s'inclina en toutes circonstances, acceptant les ordres ou les décisions de ses supérieurs. Écrivain autant qu'orateur, auteur d'ouvrages remarquables, il entra à l'Académie française en janvier 1861. Il n'avait pas sollicité cet honneur, l'acceptant comme un hommage à la religion et à l'Église. Il mourut en novembre de cette même année 1861, usé par le travail. Il n'avait pas 60 ans. Résumé incomplet que celui-ci, qui ne montre pas Lacordaire dans sa pleine lumière. Qu'on lise le Père Bousquet pour en savoir davantage.

L'ILLETTE

Le plus grand malheur qui puisse arriver à des enfants, c'est d'être mal élevés.

La France et la politique

(suite de la page 4)

me de l'échelle mobile. Déjà le Ministère de M. Edgar Faure avait failli, comme on sait, être renversé sur ce point et il ne s'agissait que de "l'urgence" du débat! Il est vraisemblable que ce débat ne sera pas épuisé de longtemps, ne serait-ce que parce qu'il met en jeu des principes contraires — celui de la direction de l'économie par l'État du rationnement même, et celui de la liberté des échanges. Bien que les conséquences redoutées par "les libéraux" apparaissent lointaines, elles montrent cependant la répercussion politique du grand débat économique et financier qui n'a pas fini d'occuper les séances de l'Assemblée Nationale.

La France, disons-nous, n'est pas la seule à connaître ces difficultés inhérentes à notre temps, mais elle a les chances les plus grandes de les surmonter. Elle a suffi à peu de chose près à elle-même, elle a retrouvé un niveau de vie plus élevé, son redressement, dans tous les domaines n'est pas niabie.

Le déficit de la Société Nationale des Chemins de fer n'empêche pas de reconnaître les immenses progrès de ses transports, de ses routes, qui font l'admiration des étrangers. Il lui faut traverser, comme d'autres pays, une période d'"austérité". Mais l'austérité n'implique pas une déchéance.

Rémy ROURE

A New-York... Dans un centre accommodant... HOTEL GREAT NORTHERN

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Cette brillante scène de neige a été prise grâce à un film rapide panchromatique, avec un temps de pose de 1/16, à 1/25ième.

Photographie Pendant les Vacances d'Hiver

LA photographie a autant d'importance dans les vacances d'hiver que dans celles de l'été. Un dossier photographique des vacances est toujours de mise, quelle que soit la saison. Une grande partie des gens qui prennent leurs vacances en hiver vont à la recherche du soleil. Quelques-uns le veulent réfléchi sur les neiges des montagnes du Nord, alors que d'autres aiment sa chaleur sur les plages du sud. Où que vous alliez, vous constaterez que la technique de la photographie est presque la même.

Le sable blanc et la neige reflètent tous les deux le soleil de façon qu'il est ordinairement préférable de réduire le temps de pose. Dans la plupart des films en blanc et noir, le temps de pose moyen pour le soleil est de 1/50ième de seconde à f/11 pour les sujets ordinaires. Cependant, les scènes de plage ou de neige ne peuvent être considérées comme sujets ordinaires. Elles appartiennent sans le moindre doute à la catégorie brillante. Prenez donc un temps de pose moins long, tel que f/11 à 1/100ième ou une faible ouverture de la lentille, telle que f/16 à 1/50ième.

Cependant, ne vous laissez pas décourager par ces données sur le

à la Croix-Rouge merci à VOUS disent des milliers de Canadiens... La Croix-Rouge vous remercie d'avance de votre généreux don

### Les personnes maigres engraisissent de 5, 10, 15 liv.



### Salon de photographies de la société les Amis de l'Art

Le jury est composé de : MM. Armour Landry, membre de l'Association des Photographes professionnels de la province de Québec, et président du jury; Armand V. Waeleput, président de l'Association des Photographes de la province de Québec; Me Raymond Caron, membre du Camera-Club de Montréal.

Le but de ce Salon de photographies est de développer le bon goût et le sens artistique dans la photographie chez la jeunesse canadienne de la province de Québec.

Les conditions :

- 1er prix, \$50 : Don des Amis de l'Art;
- 2e prix, \$25 : Don des Amis de l'Art;
- 3e prix, \$10 : Don de M. Armour Landry, président;
- 4e prix, \$10 : Don de Me Raymond Caron;
- 5e prix, \$10 : Don des Amis de l'Art;
- 6e prix, bon de \$5 : Don de Savard Photo Service;
- 7e prix, bon pour 2 photos de 8 x 10 : Don du Studio Garcia;
- 8e prix, bon pour 1 photo de 8 x 10 : Don de Jean Léonard;
- 9e prix, \$10 : Don de M. A. V. Waeleput.

Composition artistique Nature Documentaire Scientifique Sports Animaux

3—Les photos imprimées en couleur par procédé photographique sont acceptées mais non celles coloriées à la main.

4—Format : 8 x 10 pas minimum. Chaque photo devra en plus être montée sur carton blanc de grandeur minimum : 10 x 12 pas; grandeur maximum : 16 x 20 pas.

5—Aucun concurrent ne devra présenter plus de quatre photographies.

6—Identification : Le nom du concurrent et le titre de la photo, s'il y a lieu, pourront paraître sur la photographie.

7—Adresses tous les envois, soigneusement emballés, et port payé au SALON DE PHOTOGRAPHIES DE LA SOCIÉTÉ "LES AMIS DE L'ART", 3915, avenue Calixa-Laval.

8—La décision du jury est sans appel.

9—Le concurrent se réserve le droit de publier les photos exposées pour fins de publicité.

10—Les photographies sont retournables à condition que le concurrent nous fasse parvenir en timbres poste, le montant nécessaire à cette fin avec sa formule d'entrée. Si le concurrent néglige de le faire ou si le montant est insuffisant les photos ne seront pas retournées mais elles seront réclames au Secrétaire de la Société dans les 30 jours.

11—Le nom des gagnants sera proclamé le lundi, 21 avril 1952, au Jardin Botanique.

Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus. — RACINE "Es-ther"

### Chronique internationale

## Le problème du réarmement allemand

par W. N. EWER

En se rendant compte que la Conférence de Lisbonne de l'Organisation du Pacte Atlantique ne sera pas en mesure de prendre de décision finale en ce qui concerne la participation allemande à la défense de l'Europe occidentale, on éprouve dans beaucoup de milieux des sentiments d'irritation et d'impatience. Cela se comprend. La nécessité de compléter aussi rapidement que possible la structure de l'organisation de défense est très claire; ce travail ne peut être complété pourtant que lorsqu'on aura pris une décision en ce qui concerne le caractère de la participation allemande.

Il y a de ces cas où une trop grande impatience peut être aussi dangereuse qu'un trop grand esprit d'accommodement. Les faits sont des choses obstinées et on ne peut continuer à n'en pas tenir compte impunément. Et dans les relations humaines, les faits psychologiques sont aussi importants que les faits matériels.

L'impatience que l'on ressent actuellement est dans une large mesure la conséquence de l'inaptitude passée à évaluer et à accepter les difficultés humaines (ou, si on préfère, politiques) de ce problème qui consiste à associer la République fédérale d'Allemagne à l'organisation militaire et politique de l'Europe occidentale et de la communauté Atlantique.

Il ne s'agit pas uniquement, ou du moins il ne s'agit plus depuis longtemps de savoir comment permettre le degré nécessaire de réarmement allemand sans courir le risque d'une renaissance du militarisme de l'Allemagne, risque qu'on ne peut guère demander à ses voisins occidentaux, après l'aventure de deux guerres, d'accepter.

Le concept d'une armée européenne et d'une communauté européenne de défense dans lesquelles les nouvelles forces militaires allemandes seraient intégrées était destiné à la fois à résoudre ce problème et, comme le plan Schu-

man pour l'organisation d'un fonds commun par les industries charbonnières et sidérurgiques, à constituer un progrès vers la fédération des démocraties européennes.

Cependant quand on l'a accueillie avec enthousiasme comme une solution du problème du réarmement allemand, il y a eu tendance à perdre de vue les complications que faisait surgir fatalement l'introduction du facteur de l'association sur le plan politique.

On avait donc un plan, le plan Plevin. La chose la plus urgente et la plus importante semblait de mettre au point les détails et de mettre la chose sur pied avec le minimum de délai. Cet empressement eut pour résultat de faire perdre de vue et de sous-estimer les difficultés. Elaborer un plan est une chose, le faire accepter et approuver par les parlements et les peuples de pays démocratiques en est une autre. Catherine de Russie dit une fois à Diderot, le philosophe français: "Monsieur Diderot, votre tâche est plus aisée que la mienne. Vous vous contentez d'écrire sur du papier, moi je dois écrire sur de la chair humaine, et c'est une matière bien sensible." Le problème maintenant est de transférer ces projets sur papier, pour ainsi dire, à "la chair humaine et sensible" d'un certain nombre de démocraties. C'est faire preuve d'un manque d'imagination de penser qu'une telle chose puisse s'accomplir facilement ou rapidement.

La vérité est que cette tâche de créer une communauté européenne de défense, comprenant l'Allemagne Occidentale, a dépassé maintenant le stade des projets sur papier et qu'elle est arrivée au stage où il faut obtenir l'approbation humaine. Par conséquent des questions beaucoup plus vastes entrent en jeu.

Les pays du Benelux en particulier manifestent une certaine répugnance à accepter, pour des raisons de nécessité militaire immédiate, des changements politiques

et constitutionnels dont les conséquences pourraient être aussi étendues qu'elles sont incertaines et risquées. On ne peut se contenter d'étouffer cette opinion et de la qualifier de réactionnaire et d'obstructionniste.

Ce qui est plus important encore à l'heure actuelle c'est qu'en Allemagne il y a le sentiment de plus en plus net et de plus en plus intense que si la République fédérale doit occuper seulement participant à la défense de l'Europe occidentale mais entrer en étroite association, sur les plans militaires et politiques, avec d'autres Etats européens, et dans une certaine mesure, fonder une partie de sa souveraineté avec celle de ces pays, elle ne peut le faire que sur un pied de parfaite égalité. L'insistance de l'Allemagne sur ce point n'est pas un sujet de satisfaction, mais elle n'est pas inattendue. Et c'est un facteur qu'on ne peut se contenter d'écarter et de sous-estimer, car on ne peut le considérer comme un sujet d'indignation.

"La tâche, comme l'a définie il y a quelques jours le Times n'est autre chose que la transformation du statut de l'Allemagne, c'est-à-dire du statut d'un ennemi vaincu occupé seulement participant à la défense de l'Europe occidentale, en celui d'un allié libre et digne de confiance dans la nouvelle organisation de défense Atlantique."

Cette tâche n'est pas, et ne peut être de par la nature des choses, facile. Les difficultés ne sont pas toutes d'un côté. Elles sont dans une large mesure intangibles, mais elles n'en sont pas moins réelles. Elles ne peuvent se trouver écartées par une formule ni un communiqué. On a dit des centaines de fois que le problème est un problème de confiance. Comme l'a dit lord Chatham, "la confiance est une plante qui croît lentement."

Ce que nous cherchons, c'est d'apporter à ce problème la meilleure solution possible. La structure que nous cherchons à construire est urgente. Pourtant, un bâtiment hâtivement préfabriqué, sans solidité et sans stabilité, ne pourra atteindre le but désiré. Les fondements doivent être solides. Et pour adopter la métaphore de la Grande Catherine, nous devons construire sur des fondements constitués par des âmes et des volontés humaines, et ce sont là des matériaux délicats.

La conférence de Lisbonne ne peut réaliser des miracles. Elle ne réalisera, d'après ce qu'on peut en juger maintenant, pas autant qu'on l'avait, un peu inconsidérément, espéré lorsqu'elle fut décidée. Cependant, elle ne sera pas inutile. Elle constituera un pas en avant dans un progrès, qui demeure un progrès même si son rythme a été de beaucoup ralenti ou de laisser son coup plus lent qu'on ne l'avait estimé. Et l'heure actuelle n'est certainement pas le moment de jugement être faussé par un sentiment d'irritation.

On nuit plus aux progrès de l'esprit en plaçant mal les récompenses qu'en les supprimant. — D'ALEMBERT

## Grèves et lockout moins nombreux en 1951

La perte de temps occasionnée par les arrêts de travail résultant de conflits industriels au Canada en 1951 enregistre un déclin marqué sur l'année précédente et est la plus faible signalée depuis l'année 1944, d'après un rapport préliminaire sur les grèves et lock-out en 1951 que publie aujourd'hui le ministre du Travail, l'hon. Milton F. Gregg.

Bien que la perte de temps en 1951 soit moindre qu'en toute année depuis 1944, le nombre de grèves et lock-out enregistre une augmentation marquée sur celui de 1950 et est le plus élevé signalé depuis 1947.

Les chiffres préliminaires pour 1951 indiquent 235 grèves et lock-out, impliquant 87,224 travailleurs et occasionnant la perte de 872,300 journées individuelles de travail, à rapprocher de 161 arrêts de travail, 192,153 travailleurs impliqués et une perte de 1,389,039 journées en 1950. En 1946, l'année record depuis 1939, il y a eu 228 grèves et lock-out, 139,474 travailleurs impliqués et une perte de 4,516,393 journées de travail.

Les demandes d'augmentation de salaires, souvent liées à des questions relatives aux heures et aux conditions de travail, ont été la cause principale de 70 p.c. de la perte globale de temps. En 1951, seulement quatre arrêts de travail ont enregistré des pertes de temps excédant 35,000 jours: main-d'oeuvre de fabrication de machines à coudre, St-Jean, P.J., main-d'oeuvre de fabrication de tabac, Hamilton, Ont., Montréal et Granby, P.Q., main-d'oeuvre d'usine d'automobiles, Windsor, Ont., et mineurs d'or et travailleurs de moulin, Timmins, Ont.

Les chiffres préliminaires pour décembre 1951 indiquent 19 grèves et lock-out en cours, impliquant 12,587 travailleurs et causant la perte de 117,045 journées individuelles de travail, à rapprocher de 18 arrêts de travail, 8,617 travailleurs impliqués et 38,315 journées perdues en novembre 1951. En décembre 1950, il y a eu 14 grèves et lock-out, impliquant 2,581 travailleurs et causant la perte de 8,465 jours.

Des 19 arrêts de travail en cours durant une période plus ou moins longue en décembre 1951, 6 avaient été reportés du mois précédent; de ces derniers, 3 ont été réglés avant la fin de l'année. Des 13 conflits éclatés en décembre 1951, il ne restait donc que 5 conflits en cours au début de 1952.

Calculée sur le nombre de travailleurs à salaire et à traitement au Canada, la main-d'oeuvre agricole exclue, la perte de temps enregistrée en décembre 1951 représente 0.14 p.c. du temps

estimatif fourni, à rapprocher de 0.04 p.c. en novembre 1951, 0.01 p.c. en décembre 1950, 0.08 p.c. pour l'année 1951, et 0.13 p.c. pour l'année 1950.

### "La Tosca"

Le lundi 10 mars prochain, de 9h à 10h, le "Théâtre Lyrique Molson", commandité par Molson's, présentera la version radiophonique du célèbre opéra de Puccini: "La Tosca". Ce programme sera entendu sur les ondes du réseau français de Radio-Canada.

Les principaux interprètes en seront Louise Roy, Gilles Lamontagne et André Turp. Jean Deslauriers dirigera l'orchestre et les chœurs. Albert Duquesne sera le narrateur et Roger Baulu, l'annonceur.

### LE CIEL DU VILLAGE

Depuis les beaux ciels bleu azur des premières journées chaudes du printemps, en passant par les ciels ponctués de nuages blancs jusqu'aux ciels sombres des jours de tempête, la voûte céleste est un immense livre ouvert au-dessus de nous lequel nous lisons sans cesse. Nous scrutons l'horizon pour tâcher de prévoir le temps qu'il fera. Pendant certaines nuits du mois d'août, notre regard est fortement attiré vers ces myriades de mondes qui brillent au-dessus de notre tête.

Pour bien marquer la présence de nos convictions, le ciel de notre village est dominé par un clocher d'église, mais aussi pour qu'on sache bien que nous habitons un pays où nous bénéficions de libertés multiples, au sommet du clocher se dresse un coq gaulois qui dit à l'étranger que le sourire n'est pas banni de la terre de chez nous. Ne manquez pas d'écouter chaque jeudi soir à 8h. "Le Ciel du Village", programme diffusé sur les postes du réseau français de Radio-Canada et commandité par la Canadian Industries Limited.

### VRAIMENT

"Time" présentait récemment une intéressante étude du plus gros magasin général du globe, une maison new-yorkaise qui envoie sept millions de copies d'un catalogue de 1,200 pages contenant 500 millions d'items allant d'une épingle jusqu'à une maison préfabriquée, avec un total de ventes, pour l'an dernier, de \$2,777,277,096.

L'indigestion a été chargée par Dieu de faire la morale aux tomacans. — Victor HUGO

# Théâtres

## Film avec Denise Darcel et Robert Taylor au cinéma Palace vendredi

"Westward the Women", un film mettant en vedette Robert Taylor et Denise Darcel, prendra l'affiche du cinéma Capitol.

L'action se déroule vers 1851. L'intrigue est construite autour du périlleux voyage qu'entreprennent 150 femmes qui se dirigent vers la Californie. Ces femmes se sont enrôlées à Chicago et vont vers l'ouest avec l'intention de se marier. La caravane est sous la direction de Robert Taylor, un guide audacieux, dur, implacable et d'une intrépidité peu ordinaire. Evidemment, les difficultés sont nombreuses, car la caravane a à lutter contre les Indiens, les intempéries, les obstacles de la route. Plusieurs femmes meurent au cours de ce voyage.

William A. Wellman a fait la mise en scène.

### AU LOEW'S

"I'll See You in my Dreams" mettant en vedette Danny Thomas et Doris Day, obtient tellement de succès que la direction du Loew's a jugé bon de le garder à l'affiche pour une deuxième semaine.

"I'll See You in my Dreams" raconte quelques épisodes de la vie du parolier et compositeur américain Gus Kahn. Il a écrit plus de 800 chansons dont plusieurs sont encore populaires. On compte parmi celles-ci "I Wish I Had a Girl", "Memories", "Pretty Baby", "It Had to be You", "I'll See You in my Dreams", "Toot Toot Tootsie" et "Nobody's Sweetheart".

Danny Thomas incarne le rôle de Gus Kahn et Doris Day, celui de son épouse.

Dans d'importantes rôles de soutien, on verra Patricia Wymore, James Gleason et Frank Lovejoy.

Michael Curtiz a fait la mise en scène.

### AU PALACE

"Pandora and the Flying Dutchman", mettant en vedette Ava Gardner et James Mason, prendra l'affiche du cinéma Palace vendredi.

L'intrigue de ce film tourne autour d'une jeune Américaine qui, pendant un séjour en Espagne, tombe amoureuse d'un peintre hollandais dont la vie est en-

tourée de mystère. Ce film en technicolor a été tourné en Espagne même. Ce film contient des scènes inoubliables qui tiendront les spectateurs sur le bout de leurs sièges, comme par exemple une course d'automobiles à 250 milles à l'heure, d'excitants combats de taureau, qui se terminent par un matador qui est encorné par un taureau.

Dans d'importantes rôles de soutien, on verra Nigel Patrick, Sheila Sim, Mario Cabre, l'un des plus célèbres matadors de l'Espagne.

Albert Lewin a fait la mise en scène.

### A L'IMPERIAL

"The Girl on the Bridge", mettant en vedette Hugo Haas, Beverly Michaels et Robert Dane, prendra l'affiche du cinéma Imperial vendredi.

Un homme d'âge mûr qui se propose de commettre un crime parfait parce qu'il désire une jeune femme, est le sujet du film "The Girl on the Bridge".

C'est Hugo Haas qui est le producteur et le metteur en scène de ce film qui a été tourné avec un budget limité. Hugo Haas, qui arriva à Hollywood il y a huit ans, joua de nombreux rôles secondaires, épargna son argent avec l'intention de tourner des films. L'année dernière, ses plans commencèrent à se réaliser. En effet, il tourna "Pick Up" et ce film fut un très grand succès commercial. Son deuxième, "The Girl on the Bridge", promet autant que "Pick Up".

### A L'ORPHEUM

"The River", un film de Jean Renoir, obtient tellement de succès que la direction du cinéma Orpheum a jugé bon de le garder à l'affiche en troisième semaine.

technicolor a été tourné aux Indes mêmes par une équipe de techniciens très expérimentés.

"The River" est considéré comme l'un des meilleurs films de l'année. Les images sont splendides et pittoresques.

Le stupide est un sot qui ne parle point, en cela plus supportable que le sot qui parle. — LA BRUYERE

## La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Les bonshommes de neige, aussi populaires auprès des adultes que des enfants, constituent toujours de merveilleux sujets de photographie.

### Photographie d'Hiver

L'HIVER est une saison remplie d'occasions de faire de la photographie d'extérieur. De la première chute de neige jusqu'à la dernière trace du manteau blanc, l'hiver présente de merveilleux sujets photographiques.

Une journée claire et ensoleillée, voilà ce que vous pouvez trouver de mieux pour une photo de neige. Par une telle journée, que vous utilisiez un film blanc et noir ou en couleurs, placez-vous de façon à ce que la scène et la neige soient éclairées de côté. Ceci vous permettra de capter à son mieux la texture de la neige. Un soleil éclatant fera briller le décor mais on peut réussir des photos pittoresques, même si le temps est sombre.

Si votre sujet comprend des enfants au jeu, tournez le dos au soleil de façon à ce que les enfants soient éclairés par devant. La neige ne brillera peut-être pas autant dans ce genre de photo, mais la vivante physiologie des enfants ressortira mieux.

Pour déterminer le temps de

pose, vérifiez les instructions que contient votre film pour l'adaptation appropriée à un sujet brillant et allez de l'avant. Suivez la même méthode si vous utilisez un de ces guides de coût modique, format pour le gousset. Si vous vous servez d'un photomètre, la lecture devrait toujours se faire près de la personne que vous photographiez ou du principal sujet de la scène.

Quand vous prenez des photos de ski ou de toboggan, dans lesquelles vous voulez capter l'inclinaison de la côte, la meilleure position à cet effet, ce n'est pas le haut de la côte, ni le bas, mais un point avantageux dans une pente latérale.

Pas besoin de vous rendre à un centre sportif pour obtenir de telles photos. Même si les proportions ne sont pas idéales, vous pouvez tout de même obtenir des photos amusantes en photographiant des citadins en train d'user la colline favorite de votre ville.

408F — Jacques Lumière



# Toujours guidé par sa lumière

... chantons-nous dans notre hymne national. Et l'idée du vers est bien rendue par ce paysage de chez-nous où, par delà le haut du sentier, rayonne un beau ciel d'été, clair et bleu. Mais, il s'agit surtout ici de la lumière spirituelle qui nous rappelle nos origines chrétiennes.

La liberté de croire et de pratiquer notre religion est une des plus précieuses que nous ayons. La foi chrétienne est la lumineuse clarté sous laquelle s'épanouit l'éducation de nos enfants depuis la petite école où l'on apprend le catéchisme, l'ABC et les quatre règles jusqu'à l'université où sont formés nos chefs. C'est toujours guidé par sa lumière... que le Canadien apprend son métier de citoyen, à quelque classe qu'il appartienne.

Il s'ensuit que la lutte des nations libres de l'univers contre ces agressions ne vise qu'un but: la sauvegarde des libertés... qui furent souvent chèrement acquises. Pour faire sa part dans cette lutte, le Canada a besoin d'une armée de première force... Et cette armée a besoin de vous!

Jeunes gens, pour préserver vos libertés, joignez-vous sans tarder au régiment de votre choix et entrez dans votre armée.

S'ADRESSER À: Dépôt d'effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, MONTRÉAL, P.Q.

Ecoutez le programme "Béni fut son berceau" tous les vendredis soir à 8h. au réseau français de Radio-Canada.

Avant les REPAS Au COUCHER

Pour la CUISINE

BRADING'S BROWN STOUT

# L'IDEE FAIT SON PETIT BONHOMME DE CHEMIN

## LA FRANCE ET LA POLITIQUE

L'instabilité de la France est attribuable à l'instabilité économique, qui est devenue inquiétante. — Pénurie de devises, déficit budgétaire et hausse des prix, tels sont les facteurs qui ont contribué à aggraver la situation.

Un article de Remy Roure

L'instabilité politique en France, au moins en ce moment, et depuis 1950, tient beaucoup moins aux divergences d'opinion, à la dispersion des partis, qu'à une situation économique qui s'est aggravée de mois en mois et qui est devenue tout à fait inquiétante. C'est le grand obstacle sur lequel butent les gouvernements successifs. C'est à lui que s'est heurté M. René Pleven et c'est lui encore que le Ministre Edgar Faure trouve devant ses pas. Ce sont les méthodes pour en venir à bout qui divisent profondément l'Assemblée Nationale.

En 1950, la France pouvait avoir l'espoir d'une stabilisation économique et monétaire. Mais il fallut alors procéder à une révision, à un ajustement des salaires aux prix. L'abus peut-être des investissements publics et privés, la hausse des matières premières, conséquence de la guerre en Corée, les dépenses d'armement et notamment celles nécessitées pour la guerre d'Indochine, ont fait le reste. L'équilibre a été rompu dans la balance des comptes. Créancière pour 212 millions de dollars à l'Union européenne des paiements en 1950, la France lui est débitrice aujourd'hui pour 292 millions de dollars.

Pénurie de devises, déficit budgétaire accentué, hausse des prix, telles sont les caractéristiques essentielles de la situation actuelle qui n'est d'ailleurs pas particulière à ce pays. L'Angleterre ne les ignore pas. Mais le péril de l'inflation monétaire est devenu sérieux et même grave. Il s'agit d'opérer d'urgence un redressement massif. Restrictions des importations et des crédits, impôts nouveaux et, si possible, emprunts qui exigeraient une stabilité du franc, lutte contre la hausse des prix — mais l'Etat lui-même contraint de révaluer en hausse le prix de ses propres prestations, — économies dans les grands services publics, notamment les Chemins de fer et la Sécurité sociale, tels sont, bien entendu, les remèdes qui se présentent à l'esprit. Mais, les opinions, comme nous l'avons dit, diffèrent suivant les partis, les "dirigistes" s'opposent aux libéraux. Il s'agit en outre de protéger l'ensemble des salariés contre la dévalorisation monétaire — et c'est ici que s'est posé le problème de l'"échelle mobile" depuis déjà de longs mois que l'on soit parvenu à la résoudre.

Ce terme d'"échelle mobile" a excité la verve des chansonniers, des caricaturistes et des revuistes, car en France l'humour ne perd jamais ses droits — mais tout, hélas! ne finit pas par des chansons. L'échelle mobile donc est le procédé qui consiste à faire varier les salaires suivant les fluctuations du coût de la vie. L'"échelle mobile", a dit M. Edgar Faure, sera la garantie pour le travailleur que notre politique économique d'ensemble ne sera pas poursuivie contre lui et que les dépenses de réarmement, cause de nos difficultés essentielles, ne seront pas faites aux dépens de son pouvoir d'achat".

Sans doute, les objections faites à ce procédé ne sont pas sans valeur. Il va de soi que l'échelle mobile offre un danger pour ainsi dire psychologique — l'instabilité officielle — car, officiellement, on est bien contraint d'adapter les salaires aux prix, c'est reconnaître ou à peu près que les prix doivent monter fatalement, et, par suite, que l'inflation est menaçante. Sans quoi elle serait tout à fait inutile. C'est en somme renoncer ou presque à une stabilisation ou tout au moins avouer que cette stabilisation est difficile sinon impossible.

Sans l'"échelle mobile", un décalage se produit entre la hausse des prix et l'augmentation des salaires, et, dans l'intervalle, les pouvoirs publics peuvent agir sur les prix dans le sens de la baisse — ce qui rendrait inutile l'augmentation des salaires, et préparerait une stabilisation. Mais si, automatiquement, les salaires s'accroissent en même temps que les prix, toute action des pouvoirs publics est rendue par avance vaine. La spéculation à la hausse peut en outre jouer.

Personne, d'ailleurs, sauf les communistes, ne demande un tel automatisme. Les projets des gouvernements, à défaut des propositions contradictoires des commissions parlementaires, prévoient tous un décalage de trois ou quatre mois entre l'augmentation des salaires, et celle des prix, et fixent un minimum de hausse de ces derniers — 5 ou bien 10% — pour justifier l'augmentation des salaires.

Le Gouvernement se réservait d'ailleurs le droit de fixer lui-même le taux de l'augmentation des traitements et salaires, compte-tenu de la conjoncture. Mais ces précautions contre l'automatisme de l'échelle mobile ne conduisent-elles pas au "dirigisme"? Dès lors les adversaires du dirigisme se sont élevés contre le principe même.

(suite à la page 12)

## COURRIER des LETTRES

Lacordaire qui fut avocat, avant que d'être dominicain

Lacordaire mérite d'être mieux connu chez nous. Il ne suffit pas de savoir qu'il fut l'un des plus grands orateurs du XIXe siècle, l'une des gloires de l'Eglise de France et de l'Ordre des Frères Prêcheurs. C'est ce que pense le Père Jean Bousquet, o.p., et c'est dans l'intention de le servir qu'il publie son Lacordaire (1), oeuvre de vulgarisation qui n'est pas sans attrait, mais qui a ce défaut d'être trop courte. Ce petit Père Bousquet, comme on dit dans les milieux qui le connaissent, est attaché à l'oeuvre de son maître, et ne ressemble ni à Lacordaire ni au Père Janvier. Il prêche, comme il convient à un prêcheur, mais il semble prendre plus de plaisir à écrire qu'à parler. Il est actif et travailleur. Il a toujours quelque projet dans la manche de sa blanche soutane qui dénote une personnalité. Son coup de maître fut jusqu'ici cet ouvrage qui s'intitule Les Tribulations du curé de St-Tristan, où il montra de véritables qualités de romancier, de l'humour, des idées originales, une psychologie du peuple qui n'est pas à dédaigner. Il deviendrait un excellent écrivain qu'il n'y aurait pas à s'étonner. Il a les qualités qu'il faut. La principale, c'est qu'il connaît ses limites, n'a pas l'intention de s'y cantonner, est apte à prendre conseil et cherche à profiter de l'expérience des autres. En d'autres termes, il n'est ni orgueilleux ni vantard. Il est toute simplicité, se sert de ses yeux pour regarder, de ses oreilles pour entendre, fait son profit de ce qui passe à sa portée. Le Père Bousquet a de l'toffe.

Il n'invente pas, n'apporte rien de nouveau sur Lacordaire. Il nous le révèle quand même, parce qu'on sait peu de lui. Les ouvrages sur l'homme et l'orateur ne manquent point, mais la plupart sont volumineux et difficiles à accéder. Du moins, pour le grand public. C'est pourquoi le Père Bousquet, sentant une lacune, se donna pour tâche de la combler. Sans doute son esprit pratique lui chuchota-t-il qu'il y avait pour lui maints lecteurs en puissance chez les membres des Cercles Lacordaire et Saint-Jean-de-Arc, mais personne ne le lui reprochera. Ceux qui écrivent des livres que personne n'achète, ni ne lit, exercent peu d'action. Pour n'être pas un abstème, au sens où on l'entend, Lacordaire fut un héros du renouveau. C'est pourquoi les tenants dans le boire et le manger pour patron. Ils pouvaient choisir plus mal. Toujours est-il que le Père Bousquet le fait revivre pour ses disciples, comme pour ses admirateurs, et il ne fait pas oeuvre vaine. Lacordaire est un de ces hommes qui n'on renoncé à rien au lendemain avant la barre. Il fut le plus grand orateur de son époque, mais il ne chercha point à imposer sa parole. Au contraire, il s'abstenait plutôt de parler en public par humilité ou soumission à ses supérieurs, selon les circonstances. Quand il remonta en chaire, c'était, à la plupart du temps, en service commandé. Il fut grand, parce qu'il savait être petit.

Henri Lacordaire naquit à Rebecq-sur-Orce, en Côte-d'Or, le 12 mai 1802, fils de Nicolas Lacordaire, médecin, et d'Anne Dugès. A la mort de son père en 1806, la famille se transporta à Dijon, où le jeune Henri poursuivit ses études secondaires et de droit. Avocat à Paris, il y connut le succès. Berryer le remarqua et le premier président Séguier lui trouva l'éloquent de Bousquet. A ce moment, Lacordaire n'a plus la foi, mais il n'a rien d'un imple. Il admire l'Evangile et respecte les ministres de l'Eglise, "parce que l'influence, qu'ils exercent est salutaire à la société". Après une longue réflexion, il décide soudain de devenir prêtre et entre à St-Sulpice, à la maison d'essai, le 12 mai 1824. Il fut ordonné en décembre 1826. C'est vers ce temps qu'il entre en relations avec Lamennais et Montalembert, et qu'il organise avec eux la campagne contre la laïcisation du gouvernement. Lacordaire domine des conférences au collège Stanislas et la foule est telle, à la cinquième, que les évêques ne peuvent entrer. On remarque dans l'assistance Berryer, Victor Hugo, Lamartine et le vieux Châteaubriand. Nous sommes en 1834. L'année suivante, Lacordaire

(1) Editions du Lévrier, Montréal. (suite à la page 2)

Mais cela prendra encore du temps avant d'amolir la tête des Jingoos, qui ne jurèrent que par l'Union Jack. — Le "Toronto Star", timidement, mais du moins emphatiquement, préconise la création d'un drapeau national. — L'impérialisme de M. Dunlop, ministre de l'Education ontarienne. — Que fera-t-il du fameux rapport Hope? — Est-ce une cause désespérée?

Armez-vous d'un bon marteau, asénez-en au besoin plusieurs coups sur la tête d'un clou rébarbatif et revêchez et vous verrez que tôt ou tard vous viendrez à bout de ses résistances à la pénétration dans le bloc de bois que vous aurez choisi comme cible. De même en est-il de certaines idées, pourtant si faciles d'exécution, que l'on peut toujours infiltrer dans le ciboulot de certaines classes d'individus, mais cela prend de solides coups de matraque et une persévérance, parfois désespérée, pour qu'elles éclatent triomphantes au soleil du bon sens.

Il y a belle lurette que l'on a prêché, surtout dans les milieux canadiens-français, l'opportunité pour le Canada d'avoir son propre emblème afin de démontrer que nous ne sommes plus à la remorque coloniale et impérialiste, ou encore que nous ne nous réfugions plus derrière le tablier de belle-maman, comme s'il s'agissait là d'un paravent inexpugnable. La pierre d'achoppement, on la trouve dans les milieux anglophones canadiens qui, pris de panique timorée, croient que si nous osons arborer un drapeau autre que l'Union Jack, c'en est fini de nous et de l'Empire.

Tout récemment le ministre de l'Education en Ontario, l'hon. M. E.-J. Dunlop, parlant du régime éducationnel qui prévaut dans sa province et promettant certaines réformes indispensables, selon lui, s'écria: "Je voudrais voir le jour où chaque école de cette province arborerait fièrement un Union Jack de belle taille". A cela, le "Toronto Star", qui fait écho à ces paroles, où le colonialisme servile s'exhale comme une putréfaction désagréable, ajoute ces quelques lignes discrètes, mais qui tout de même attestent que l'idée fait son petit bonhomme de chemin, malgré la répugnance que l'on éprouve en certains milieux à remplir le rôle de la mouche du coche: "Pourquoi n'aurions-nous pas purement et simplement un emblème canadien de belle taille qui, naturellement, incorporerait l'Union Jack? Bien que nous ayons un drapeau maritime, il est au moins un drapeau distinctif du Canada et non pas un drapeau que le Canada se partage avec le reste du Commonwealth. Le Canada devrait avoir un drapeau terrestre bien propre à lui, et lorsqu'il sera devenu légal, ce serait être le fanion à arborer dans nos écoles."

M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency, ce protagoniste battu, mais pas encore abattu, d'un drapeau national, se sentira peut-être encouragé à soumettre de nouveau son projet de loi, que feu M. King, peut-être un peu trop timoré et craignant plus de voir le pays se diviser sur une question raciale que suivant les lignes partisans, laisse mourir d'inanition.

Comme nous le disions récemment, M. Saint-Laurent ne se chauffe pas du même bois. Après avoir fait passer haut la main son candidat de vice-roi, geste que bon nombre de Canadiens de langue anglaise ont approuvé par la parole et la prose, après cet autre pas en avant, viendra le tour de l'hymne national "O Canada". Comme le dit un lecteur du "Star" de Montréal, en date du 26 février, pourquoi devons-nous adopter un hymne qui n'est qu'une prière au Très-Haut, lui demandant de protéger l'auguste personne d'un squerain ou d'une souveraine, uniquement, comme l'implique le "God Save the King", et que le capital humain de la nation passe pour quantité négligeable? Décidément, les esprits évoluent et comme dirait l'abbé Arthur Maheux: Towards the Goal! Apparemment, il est difficile d'atteindre.

VINDICTUS

## L'industrialisation du Québec, évolution normale

Québec est devenu une grande province industrielle. L'évolution, d'abord graduelle, a pris pendant la première grande guerre et surtout pendant la deuxième un rythme accéléré auquel elle se maintient encore aujourd'hui. Quelle attitude convient-il d'adopter devant cette transformation de l'économie? Comment en tirer le meilleur parti possible? L'orientation de l'activité économique d'un peuple est déterminée par les ressources potentielles du pays, souligne la Banque Canadienne Nationale dans son bulletin de février. Le Québec n'a que de 32 à 36 millions d'acres de terre arable

### L'hydrothérapie contre la poliomyélite



Au Centre International de l'enfance, qui est subventionné par le Fonds International de secours à l'enfance de l'Organisation des Nations Unies (UNICEF), quatorze jeunes femmes, appartenant à dix nationalités différentes, se spécialisent dans le traitement de la poliomyélite. Le Centre est situé à l'Hôpital Raymond Poincaré, à Garches, France. Les élèves, qui comprennent des infirmières, des assistantes sociales et des physiothérapeutes, suivent des cours et des travaux pratiques dans les salles de clinique, de gymnastique et d'hydrothérapie. Ci-dessous, une séance d'hydrothérapie à laquelle participent des infirmières. Le Gouvernement français a mis gratuitement à la disposition de l'UNICEF les installations dont dispose l'hôpital.

## L'EVOLUTION DE L'EUROPE

Les deux dernières années n'ont apporté ni au Conseil de l'Europe, ni à la Communauté Atlantique l'évolution que les promoteurs avaient souhaitée. — Le Pacte de l'Atlantique qui devient de plus en plus une alliance militaire.

Un article de Michel Dèbre, sénateur d'Indre-et-Loire.

Un excellent historien français a publié, il y a quelques années, un curieux essai intitulé "Sur l'accélération de l'Histoire". Les années que nous vivons illustrent sa thèse d'une manière tout à fait remarquable: avec quelle rapidité les événements ont marché depuis quatre ans! Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer l'Europe occidentale de 1948 et l'Europe occidentale de 1952.

En 1947, à Londres, Anglais, Américains et Français signèrent une série d'actes qui en terminaient avec la conception de l'occupation militaire de l'Allemagne, en même temps qu'ils scellaient la coupure voulue par les Russes. L'année suivante fut celle du Pacte Atlantique et du Conseil de l'Europe. L'Allemagne était exclue aussi bien des dispositions du Pacte que des organismes du nouveau conseil européen.

Les deux dernières années n'ont apporté ni au Conseil de l'Europe, ni à la Communauté Atlantique, l'évolution que ses promoteurs eussent souhaitée. Le Conseil de l'Europe n'a pris aucune autorité, n'a accompli aucune oeuvre. Il est demeuré un lieu de rencontre des nations du vieux continent. De nobles idées y ont été échangées, mais la démission spectaculaire de son Président, il y a quelques mois, a fait éclater aux yeux de tous ce que bien des esprits avertis commençaient à percevoir: l'impossibilité d'aboutir, la lenteur excessive de toute organisation politique de l'Europe, si l'on continuait sur le chemin où l'on était engagé. Le Pacte Atlantique au contraire, a pris corps, mais là aussi les événements ont influé d'une manière décisive. Alors qu'on pouvait espérer que l'accord entre le vieux monde et le nouveau monde permettrait d'assurer une meilleure solidarité économique et sociale et serait un élément décisif du relèvement de la prospérité occidentale, il a fallu déchanter: en présence du conflit menaçant, de l'armement intensif de la Russie, de son ambition impérialiste, le Pacte Atlantique a tendu à devenir avant toute chose une alliance militaire.

Voyons la situation en cette année 1952.

On peut se demander si, profitant des lenteurs du Conseil de l'Europe, l'Allemagne ne va pas devenir l'élément déterminant de la nouvelle Europe. On peut se demander si devant le caractère militaire de l'alliance atlantique, l'Allemagne ne va pas en devenir le partenaire européen le plus important. Le seul fait de pouvoir poser ces deux questions montre la vitesse et l'ampleur de l'évolution de ces dernières années.

Est-il besoin de dire que bien des esprits dans la vieille Europe, s'interrogent avec inquiétude? — Ils savent la part de la fatalité dans cette évolution: ils comprennent qu'à partir du jour où l'impérialisme soviétique est devenu l'ennemi numéro un, et quel ennemi!... il fallait de toute urgence faire littère des restes d'un passé trop proche, encourager le relèvement de l'Allemagne, accepter et même vouloir sa présence dans le concert des nations occidentales, se prêter à la reconstitution d'une armée et d'un potentiel industriel. Mais ils sont conscients du danger que récite, malgré sa nécessité, un tel retournement des choses. Ils savent par expérience, et par une expérience que la vie actuelle de l'Allemagne ne dément pas, que l'instabilité germanique n'est

(suite à la page 3)

Epargnez 1/4, 1/3... même 1/2 et plus à l'occasion de la

84<sup>e</sup> Anniversaire

# VENTE

## "BRISE-RECORDS"

### DUPUIS

#### 4 GRANDS CONCOURS DURANT CETTE VENTE "BRISE-RECORDS"

Certificats-marchandise "Dupuis" d'une valeur de \$50., \$25., \$15., et \$10., donnés chaque jour. Remplissez ce coupon et apportez-le chez Dupuis.

#### COUPON-CONCOURS

Dupuis Frères

Veillez répondre à la question suivante: Combien de drapeaux flottent sur la maison Dupuis Frères présentement?

Nom .....

Adresse .....

Téléphone .....

Apportez ce coupon chez DUPUIS FRERES DU 5 AU 16 MARS 1952

Un voyage à Paris  
4 Ensembles  
pour dames et hommes  
Carte de participation  
donnée avec chaque  
achat.

6 1/2 APPARTEMENTS  
PEINTURES A LA  
PEINTURE B. H. PAR  
DUPUIS  
4 Prix chaque jour  
\$100.00 données  
quotidiennement.  
REPLISSEZ LE  
COUPON DE CETTE  
ANNONCE.

Dupuis Frères

## TOUJOURS LA MEILLEURE!